

# CL Prestahome : les nouveaux métiers du numérique boostent l'entrepreneuriat au féminin

La révolution numérique, appelée aussi Quatrième révolution industrielle, modifie en profondeur la façon de travailler en France. Certains métiers sont appelés à disparaître et d'autres émergent puis s'imposent de façon durable. Prenons l'exemple du télétravail : il y a quelques années, il s'agissait d'une tendance vraiment marginale. Aujourd'hui, d'après les chiffres du Tour de France du Télétravail, 16,7% des Français télétravaillent (soient près d'1 personne sur 5 !).

Si ce phénomène prend de plus en plus d'ampleur, certains postes-clés des entreprises sont d'ores et déjà externalisés - l'objectif étant de diminuer les coûts de fonctionnement tout en gardant une excellente qualité de service. Le secrétariat à distance (on parle aussi de "télésecrétariat") a notamment le vent en poupe de telle sorte à ce que les petites entreprises, les médecins, les artisans, les start-ups ou encore les avocats peuvent accéder à un service professionnel de façon ponctuelle (absence de la secrétaire salariée, pic d'activité, etc.) ou permanente (pour éviter d'avoir à subir les contraintes d'un recrutement).

Pour beaucoup de femmes, l'existence de ces nouveaux métiers est une opportunité formidable qui les incite à créer leur entreprise. Alors que seulement 30% des entreprises sont dirigées par des femmes (dont à peine 7% comptent plus de 10 salariés), le télésecrétariat est un secteur essentiellement féminin.

Autre bonne nouvelle : ce nouvel entrepreneuriat au féminin génère de très belles réussites, comme celle de Chrystèle Lepage. Il y a 6 ans, lorsque cette femme dynamique a créé [CL Prestahome](#), une société spécialisée dans l'accueil téléphonique et le secrétariat à distance, elle ne s'imaginait pas qu'elle gérerait en 2016 de 12 000 à 13 000 appels mensuels...



## **CL Prestahome, spécialiste de l'accueil téléphonique**

Avoir une secrétaire qualifiée n'est plus un luxe réservé aux grands groupes ! Les médecins, les avocats, les artisans, les start-ups et plus généralement toutes les TPE/PME peuvent désormais faire appel aux services d'une télésecrétaire pour développer leur portefeuille clients.

Les besoins peuvent être multiples :

- gérer les pics d'activité ou les absences de la secrétaire de l'entreprise (congs, maladie...),
- faire des économies et réorienter les investissements de l'entreprise ( le coût d'un prestataire extérieur est inférieur à celui d'un salarié),
- être joignable sur une plus grande amplitude horaire,
- ...

Pour répondre à leurs attentes, les professionnels doivent bénéficier d'une télésecrétaire qui ne donne justement pas l'impression d'intervenir à distance !

A ce titre, les compétences et l'expertise reconnue de CL Prestahome font son succès depuis déjà 6 ans avec toujours les mêmes garanties, aussi authentiques qu'attractives :

- Bureau à taille humaine et basé en France,
- Temps d'attente inexistant et jamais de remise en attente,
- Large amplitude horaire : du lundi au vendredi du 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h,
- Un tarif unique à l'appel reçu,
- Aucun engagement,
- Flexibilité d'utilisation du service (transfert de lignes en fonction des besoins : de quelques heures à la gestion totale),
- Prise de RDV par internet gratuit et agenda accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

## **A propos de Chrystèle Lepage, la fondatrice de CL Prestahome**

Chrystèle Lepage a été pendant 5 ans téléconseillère et formatrice dans un centre d'appels à Rennes. Dès 2008, elle envisage de franchir le cap de la création d'entreprise car elle a conscience que le télétravail va se développer de plus en plus en France. Elle travaille alors sur son projet pendant deux ans et, en 2010, crée CL Prestahome, son entreprise de télésecrétariat.

Une réussite puisqu'aujourd'hui, sa société traite de 12 000 à 13 000 appels par mois ce qui a permis à Chrystèle d'agrandir son équipe d'une nouvelle salariée. Cette entrepreneure généreuse a aussi choisi de rester membre du réseau Femmes en Bretagne, qui l'a soutenu lorsqu'elle a créé son entreprise. A son tour,

elle contribue à échanger et à alimenter la solidarité entre créatrices et repreneuses d'entreprise pour encourager l'entrepreneuriat en Bretagne.

## **Pour en savoir plus**

Site web : <http://prestahome4.wix.com/clprestahome>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/CLPrestahome/>

## **Contact Presse**

CL PRESTAHOME

Chrystèle LEPAGE

Tel : 02 30 88 01 68 ou 06 28 21 39 19

E-mail : [presta.home@orange.fr](mailto:presta.home@orange.fr)